



Municipalité
Saint-Gabriel-de-Rimouski

BRIN DE NOUVELLES

www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca

Bulletin d'informations municipales de Saint-Gabriel-de-Rimouski

Vol. 30 - No 9 - 8 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 5 septembre 2023

ATTENDU QUE le Parc du Mont-Comi possède un réseau de captation et de distribution de l'eau potable et que près de 134 propriétés y sont raccordées et profitent du réseau. De ce nombre de propriétés, 10 sont sur le territoire de Saint-Gabriel-de-Rimouski et la balance sur le territoire de Saint-Donat; **ATTENDU QUE** depuis plusieurs années le réseau connaît une désuétude et une mise à niveau de la station de pompage ainsi que du réseau de distribution semble nécessaire; **ATTENDU QU'**un avis d'ébullition permanent est en place depuis plusieurs mois, ce qui est très contraignant pour les utilisateurs, mais aussi pour le propriétaire actuel du réseau; **ATTENDU QUE** le Parc du Mont-Comi désire se désister de son réseau et en transférer la responsabilité aux deux municipalités soit Saint-Donat et Saint-Gabriel-de-Rimouski; **ATTENDU QU'**avant d'accepter de régir ce réseau, les municipalités désirent obtenir une mise à jour des travaux à effectuer afin que le réseau soit conforme; **ATTENDU QU'**un appel d'offres a été lancé auprès de quatre firmes par les municipalités afin d'obtenir les services d'une firme d'ingénierie qui effectuerait cette mise à jour; **ATTENDU QU'**une firme a soumissionné soit : SNC Lavalin au montant de 53 117.93\$ taxes incluses; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte la soumission de SNC Lavalin au montant de 53 117.93\$ taxes incluses; **QUE** l'autorisation finale pour la réalisation des travaux soit conditionnelle à une aide financière au fonds « Soutien à la vitalisation et coopération intermunicipale-Volet 4 Fonds régions et ruralité»; **QUE** la proportion de calcul des sommes à investir soit en fonction du nombre d'utilisateurs pour chaque municipalité soit 10 sur 134 pour Saint-Gabriel-de-Rimouski (7.46%).

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité; **ATTENDU QUE** les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Gabriel-de-Rimouski désirent présenter un projet afin d'obtenir les services d'une firme d'ingénierie qui effectuerait une mise à jour du réseau d'aqueduc privé opéré par le Parc du Mont-Comi pour en connaître les coûts et actions de mise à niveau; **IL EST PROPOSÉ PAR** madame Meggie Lévesque Parent **QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage à participer au projet pour obtenir les services d'une firme d'ingénierie qui effectuerait une mise à jour du réseau d'aqueduc privé opéré par le Parc du Mont-Comi afin d'en connaître les coûts et actions de mise à niveau; **QUE** le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ; **QUE** le conseil nomme la Municipalité de Saint-Donat organisme responsable du projet; **QUE** le maire monsieur George Deschênes et le directeur général Frédérick Lee sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

OMH : **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture #20230803-1 au montant de 9 505.00\$ à l'Office d'Habitation de La Mitis pour les années 2021 et 2022; **QUE** la municipalité demande à l'Office d'Habitation de La Mitis plus de constance sur la facturation annuelle car être chargé en 2023 pour l'année 2021 double la charge budgétée en 2022 avec les conséquences financières que ça implique; **QUE** les fonds nécessaires à cette charge soient imputés au compte #02-52000-970 (Office Habitation de La Mitis).

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier se sont mises en commun afin de créer un poste d'une ressource partagée en loisirs afin de créer des événements communs; **ATTENDU QUE** monsieur Thomas Fugère a été embauché en avril 2023 et que la Municipalité de Saint-Charles-Garnier est la municipalité responsable de l'embauche au volet 4 du Fonds Région et Ruralité; **ATTENDU QUE** la période de probation de monsieur Fugère est maintenant passée et qu'il a su répondre aux attentes des trois municipalités; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise la permanence de monsieur Thomas Fugère à titre de coordonnateur aux loisirs des Hauts-Plateaux.

Prochain conseil

mardi 2 octobre
20 h

À NOTER

Le feuillet paroissial est disponible sur leur site web à l'adresse suivante :

diocesesrimouski.com/mitis/secteur-montagnes/

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyez un courriel à l'adresse ci-dessous :

Journal *Brin de Nouvelles*,
248, rue Principale,
St-Gabriel-de-Rimouski,
QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-775-0148
Télocopieur : 418-798-4108

Courriel pour faire parvenir
les messages :

contact@harfangstudio.ca

Date de tombée :
le 1er du mois

ATTENDU l'obligation émise par le Ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour la création d'un parc sur le lot # 4 617 594 en vertu des accords de cessation de terres publiques; **ATTENDU QUE** des travaux d'aménagements ont débuté en décembre 2022; **ATTENDU QUE** les travaux se continueront dans les prochaines années; **ATTENDU QU'**il y a lieu de nommer ce parc en fonction de l'histoire de ce secteur de la municipalité; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Waren Soucy **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski donne le nom de « Parc Fleuriault » au parc situé au coin de l'Avenue des Bois-Francis et du Chemin du Mont-Comi sur le lot 4 617 594; **QUE** cette résolution soit envoyée à la Commission de Toponymie du Québec pour une approbation officielle.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désire améliorer la sécurité sur la route des Rangs-du-Nord car une hausse significative du trafic touristique est à prévoir sur cette artère; **ATTENDU QUE** cette route relie aussi le Domaine Valga au périmètre urbain de la municipalité où sont situés les postes à essence, l'épicerie et autres commerces pouvant bénéficier de cet achalandage touristique; **ATTENDU QUE** le montage financier pour la réalisation de ce projet est terminé et que la part municipale projetée est de 9 500.00\$; **EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** le conseil de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande à la MRC de La Mitis d'utiliser le fonds PM-150 qui lui est attribué pour un montant de 9 500\$ afin d'améliorer la sécurité sur la route des Rangs-du-Nord; **QUE** messieurs Georges Deschênes, maire et Frédérick Lee, directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

Considérant que le programme Nouveaux Horizons a pour objectif de faire participer les aînés à la collectivité à titre de mentors auprès d'autres personnes; Considérant que Saint-Gabriel-de-Rimouski est une Municipalité Amies Des Aînés (MADA) et que son plan d'action propose : La mise en place d'un sentier pédestre sécuritaire accessible dans le centre du village, avec un aménagement adéquat; Favoriser les activités intergénérationnelles lors des événements municipaux et des activités offertes par les organismes. Considérant que le plan quinquennal élaboré par Promotion Saint-Gabriel soutient :

- La rétention des aînés sur son territoire;
- La mise en place d'un sentier pédestre;
- Créer des aménagements indigènes.

Considérant que la municipalité est en aménagement d'un nouveau parc dans le secteur des Sept-Lacs; **CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque est un lieu de partage intergénérationnel où les aînées rencontrent les autres générations afin de partager sur la culture; **CONSIDÉRANT QUE** le Club des 50 ans et plus et Promotion Saint-Gabriel soutiennent le projet; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski dépose une demande en deux volets au programme Nouveaux Horizons soit la création d'un gazebo au Parc Fleuriault dans le secteur des Sept-Lacs et l'installation de portes automatiques à la bibliothèque de la municipalité; **QUE** monsieur Louis-George Lévesque soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous les documents relatifs à cette demande.

ATTENDU la forte participation de la population aux activités de la patinoire municipale (Centre Desjardins); **ATTENDU QUE** la demande pour l'utilisation pourrait être annuelle ou du moins pour une saison prolongée; **ATTENDU QUE** le développement des jeunes hockeyeurs et jeunes patineurs serait amélioré avec une période d'utilisation plus longue; **ATTENDU QUE** les chambres et vestiaires de l'aréna actuel sont exigus et que les participants manquent de place; **ATTENDU QUE** les spectateurs doivent demeurer dans le froid pour supporter les participants aux divers événements; **ATTENDU QUE** la municipalité a reçu, deux propositions de services professionnels complémentaires soit pour l'architecture :

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Rive Architecture | 4 599.00\$ taxes incluses |
|-------------------|---------------------------|

Et pour les services d'ingénierie :

| | |
|------------|------------------------|
| Tetra Tech | 7 860.00\$ avant taxes |
|------------|------------------------|

ATTENDU QUE les profits générés par la vente des livres du 150^e anniversaire de la municipalité écrits par madame Jocelyne Des Rosiers devaient constituer un fonds pour le sport des jeunes de Saint-Gabriel-de-Rimouski; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Stéphane Deschênes **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte les offres suivantes pour la mise à niveau des coûts de projet pour un réaménagement du Centre Desjardins soit :

| | |
|-------------------|---------------------------|
| Rive Architecture | 4 599.00\$ taxes incluses |
| Tetra Tech | 7 860.00\$ avant taxes |

QUE les fonds nécessaires à ces charges soient imputés au fonds pour le sport des jeunes de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint Gabriel-de-Rimouski a lu et accepte les conditions du guide (règles et normes) du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air; **ATTENDU QUE** la municipalité désire effectuer une demande au volet 1 de ce programme; **IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Waren Soucy **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise la présentation du projet « Réaménagement et bonification des installations du Centre Desjardins » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air; **QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre; **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski désigne monsieur Louis-George Lévesque responsable des loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs et de Saint-Charles-Garnier désirent créer une section du Sentier National du Québec sur leurs territoires respectifs afin d'aller rejoindre la municipalité de la Rédemption; **ATTENDU QUE** le sentier actuel s'arrête à la frontière de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski; **ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint Gabriel-de-Rimouski a lu et accepte les conditions du guide (règles et normes) du Programme d'aide financière des projets de développement du Sentier National du Québec; **IL EST**

PROPOSÉ PAR monsieur Étienne Lévesque **QUE** la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski dépose une demande de financement au Sentier National du Québec via l'organisme Rando Québec; **QUE** monsieur Louis-George Lévesque soit mandaté à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski tous les documents relatifs à cette demande;

QUE la municipalité confirme l'engagement de l'organisme à payer sa part des coûts admissibles et non admissibles, dont les coûts d'exploitation continus du projet.

Avis de motion est donné par monsieur Étienne Lévesque qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement # 320-23 portant sur la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski et de la création du fonds pour financer ce programme. Le dépôt du projet de règlement est effectué.

Avis de motion est donné par monsieur Étienne Lévesque qu'à une séance ultérieure sera adopté le règlement # 321-23 portant sur un emprunt de 100 000\$ pour le financement du fonds du règlement 320-23 pour un programme de mise aux normes des installations septiques. Le dépôt du projet de règlement est effectué.

MOT DU DIRECTEUR

Vous connaissez la recette : premier paragraphe je chiale, le deuxième j'informe et troisième, je félicite. Nous allons garder ça de la même façon encore ce mois-ci.

Si vous êtes parent d'un adolescent et qu'un employé municipal ou moi-même, vous demandons votre courriel, c'est peut-être qu'on va vous envoyer un extrait vidéo des caméras de surveillance du nouveau pavillon à côté du Centre Polyvalent. En effet, nos adolescents semblent s'y adonner au flânage de manière olympique et aux légers méfaits sur cette nouvelle installation. En plus, nous avons visionné les historiques des caméras lors du festival Country-Western. Nous savons qui sont les personnes qui ont démarré les bagarres.... Je dis ça de même en passant.

Le nouveau parc dans le secteur des Sept-Lacs va se nommer, après approbation de la Commission de Toponymie du Québec, le Parc Fleurialt, en hommage à l'ancienne entité municipale maintenant fusionnée avec Saint-Gabriel. Nous avons débuté les travaux pour répondre aux exigences du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts qui nous oblige la création d'un parc à cet endroit. Nous sommes contents de la réponse citoyenne suite à mon dernier mot dans ce journal. Beaucoup de personnes désirent un accès à l'eau avec un quai, des balançoires et des tables de pique-nique. Pour l'instant, nous devons préparer les plateaux où ces installations seront aménagées, car nos assurances ont des exigences particulières pour les normes de sécurité. Donc, pas de panique, il y aura des réaménagements après le passage de la machinerie afin de remettre le tout à l'état naturel. D'ailleurs, l'an dernier, nous avons été dans l'obligation d'abattre plusieurs bouleaux morts qui étaient un danger pour la population. Si vous désirez aller vous chercher du bois pour vos usages personnels, n'hésitez pas à prendre le bois déjà par terre. Il est à votre disposition. Ce qui est debout, défense d'y toucher!

Un gros bravo aux usagers de roulottes, surtout lors du Festival qui sont venus vidanger leurs eaux usées sur le site dédié à cet effet près du garage municipal. Nous n'avons pas recensé de déversements illégaux. Parlant de protection de l'environnement, félicitation à monsieur Denis Lebel et les citoyens qui l'accompagnent dans leur façon de travailler avec la municipalité pour la protection de l'environnement et particulièrement pour la santé des plans d'eau dans le secteur des Sept-lacs. Ils nous envoient leurs questions, nous proposent des choses et s'informent de nos obligations et contraintes légales. C'est la bonne façon de faire et non pas en se contentant des peurs derrière un écran.

Frédéric Lee

RAPPORT D'ÉLU

Entrée en vigueur du plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2023-2029 des mrc de la Matapédia et de la Mitis

Amqui et Mont-Joli, le 30 août 2023. C'est avec enthousiasme que les MRC de La Matapédia et de La Mitis annoncent l'entrée en vigueur du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint pour les années 2023 à 2029. Cet outil de gestion régional est le fruit de deux années de démarches et de consultation.

Le PGMR est un outil régional intégré, concerté et dynamique qui doit couvrir l'ensemble des secteurs générant des matières résiduelles (secteurs résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et de la construction). Le contenu du PGMR respecte les éléments prévus par la Loi sur la qualité de l'environnement et est cohérent avec les orientations et objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et de son plan d'action.

La révision des PGMR doit se faire aux 7 ans. Les précédents PGMR des MRC de La Matapédia et de La Mitis ayant été révisés en 2016, une nouvelle révision était requise. En raison de la similitude des territoires et du partage de ressources, il a été convenu par ces deux MRC de faire un PGMR conjoint pour la période 2023-2029.

Les MRC de La Matapédia et de La Mitis envoient annuellement à l'enfouissement environ 14 100 tonnes de déchets, représentant 395,5 kg/habitants (Québec : 716 kg/hab., Bas-St-Laurent : 498 kg/hab.). Chaque année, il est estimé que 41 776 tonnes de matières résiduelles ont été générées dans ces MRC avec un taux de récupération de 52,8 %.

Le PGMR conjoint 2023-2029 énumère des objectifs régionaux en gestion des matières résiduelles et des priorités locales.

| | Performance actuelle (kg/habitant) | Objectifs (kg/habitant) | Objectifs visés |
|---|------------------------------------|-------------------------|---|
| Élimination | 395,5 | 355,95 | Diminution de 15 % |
| Matières recyclables | 133 | 139,65 | Augmentation de 5 % |
| Résidus alimentaires et résidus verts | 30,4 | 72,5 | Augmentation de 50 % du résidentiel et début de collecte des ICI (industriel, commercial, institutionnel) |
| Résidus de CRD (construction) à l'élimination | 11,0 | 9,4 | Diminution de 15 % |
| Résidus de CRD (construction) récupérés dans les écocentres | 104,9 | 110,2 | Augmentation de 5 % |
| Boues municipales | - | - | Recycler 100 % des boues d'épuration et de fosses septiques dont la qualité le permet |

Priorités locales 2023-2029

1. Maximiser le détournement de l'enfouissement de la matière organique sur l'ensemble du territoire par l'amélioration de la performance de tous les secteurs.
2. Optimiser la gestion municipale des matières résiduelles en entamant une réflexion sur la synergie locale et la cohérence territoriale.
3. Être à l'affût afin de saisir les opportunités d'économie circulaire et d'innovations pouvant s'appliquer ou se développer sur la réalité du territoire.

Afin d'atteindre ces objectifs et de répondre aux priorités locales, 44 mesures sont proposées. Parmi elles, on remarque la poursuite de l'implantation de la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI), la promotion du zéro déchet et des principes des 3RVE (réduction, réemploi, recyclage, valorisation, élimination), l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, l'évaluation de la faisabilité du regroupement de certains services, et la continuation de l'analyse du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

« Nous croyons fermement qu'amener notre collaboration à un autre niveau, par un PGMR conjoint, aura un impact positif sur l'atteinte de nos cibles. Ultimement, cette concertation contribuera à une gestion cohérente de nos matières résiduelles, à une réduction des déchets ainsi qu'à la consolidation de notre position de tête au Bas-Saint-Laurent en tant que MRC générant le moins de déchets par habitant », ont commenté Mme Chantale Lavoie et M. Bruno Paradis, préfets des MRC de La Matapédia et de La Mitis. « Les organisations municipales font face à des défis majeurs en matière de gestion des matières résiduelles et la mise en commun de nos efforts, qui dure déjà depuis plusieurs années, nous aidera à les surmonter », ont-ils conclu.

Le PGMR conjoint 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis peut être consulté sur le site internet de la RITMR Matapédia-Mitis (ecoregie.ca/PGMR) et sur ceux de la MRC de La Matapédia (mrcmatapedia.qc.ca) et de la MRC de La Mitis (mrcmitis.ca).

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

LOISIRS

Danse Country

Des cours de danse Country sont offerts par Katleen Proulx et Josiane Roussel, tous les jeudis à 19h au Centre Polyvalent, à partir du 21 septembre. Pour toutes informations et inscription: Josiane Roussel au 418-732-1167

École de karaté GSKKI

Les cours débuteront le mardi 12 septembre 2023. L'inscription inclut deux cours de karaté par semaine, les mardis et jeudis de 19h00 à 20h00 au Centre Polyvalent. Prix spécial pour les familles. Inscription sur place.

Pour toutes informations supplémentaires : Sensei Gaétan Côté au 418-750-5917 (cellulaire) ou au 418-735-2200.

Choeur de variétés des Hauts-Plateaux - Concert de Noël

Directrice de chorale - Lyne Croft

CHORISTES RECHERCHÉS (Hommes et femmes)

Pratique tous les mardis soirs à 19h au local des 50 ans et plus (104 rue Berger) - 15 ans et plus - Inscription -50\$

Hockey boule

À partir du lundi 11 septembre au Centre Sportif Desjardins, à 18h pour les 8 ans et moins et 19h pour tous les autres.

Inscription sur place. 10\$ pour dix semaines de pratique.

Bonjour amis des livres,

Heures

La bibliothèque « Le Bouquinier » entreprend une nouvelle année et de nouvelles heures vous sont proposées. À compter du mardi 12 septembre, nous serons ouverts les mardis de 13 h à 16 h et de 17 h à 19 h et aussi le jeudi de 9 h à 12 h. Il est possible qu'à compter de janvier 2024, les heures soient modifiées selon les besoins des utilisateurs. Le coût pour l'adhésion est de 2\$ pour les personnes de 12 ans et plus.

Exposition

L'exposition « Du bon vieux temps » est toujours d'actualité. Dans ce même ordre d'idée, nous avons reçu les outils médicaux utilisés par le docteur Adélar Leblanc qui est arrivé à St-Gabriel en 1919 et qui a œuvré pendant plus de 50 ans dans notre communauté. Venez voir ces deux expositions!

Activités du 40^e de la bibliothèque.

Le samedi 9 septembre aura lieu les 40 ans de la bibliothèque avec le réseau Biblio. Pour souligner cet événement, la bibliothèque sera ouverte de 13 h à 16 h et la mini-caravane « Livres en fête » sera sur le site avec animation. Un vin d'honneur, des jus et des grignotines seront servis à la bibliothèque suivis d'un conte pour enfants et d'activités pour les jeunes. Une invitation spéciale est lancée à toutes les personnes qui ont travaillé à la bibliothèque.

On vous attend en grand nombre!

Chantal Jourdain, Sylvie Richard et Chantal Proulx, responsable

MAISON DES JEUNES GAELE TOANEN

La maison des jeunes vous invite aux portes ouvertes qui auront lieu le samedi le 7 octobre prochain. Venez découvrir les nombreuses activités proposées par notre organisme. D'autres informations suivront dans le prochain Brin de nouvelles.



Aimez-vous votre village et votre territoire?
Voulez-vous rejoindre une communauté qui partage votre amour de La Mitis et continuer à découvrir votre région?
Venez à notre rencontre!

Nos pages Facebook et Instagram n'attendent que vous! Vous y trouverez :

- de l'information sur les événements qui se passent sur le territoire;
- des photos et des vidéos qui mettent en lumière la région et les activités qu'on peut pratiquer;
- des concours occasionnels; et plus encore!

Abonnez-vous à notre infolettre mensuelle et suivez-nous sur les réseaux sociaux!



Blogue : lamitis.ca/blogue



Infolettre : lamitis.ca (inscrivez-vous au bas de la page)



Facebook : [La Mitis](https://www.facebook.com/LaMitis)



Instagram : [la.mitis](https://www.instagram.com/la.mitis)



Chronique radio *Les bonheurs faciles de La Mitis*

13, 27 septembre / 4, 18 octobre / 11, 25 novembre / 8 décembre
à 13h30 sur Flo 96.5

Nous sommes disponibles pour répondre à vos questions :

communications@mitis.qc.ca

418-775-8445 poste 2254



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

AVIS PUBLIC

Est, par la présente donnée par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

Que conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

Le conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski statuera lors de la séance ordinaire qu'il tiendra le 2 octobre 2023 à 20 h à la salle Louis Dupéré (centre polyvalent) sise au 103, rue Leblanc, sur la demande de dérogation mineure numéro DM2023-03 déposée en vertu du règlement sur les dérogations mineures numéro 216-10 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Nature et effet de la dérogation mineure demandée :

La dérogation mineure est demandée afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage dont la marge de recul latérale projetée sera de 2,18 m, au lieu d'une marge de recul latérale minimale de 3 m tel que prévu au règlement de zonage numéro 211-10.

La dérogation mineure est également demandée afin de permettre l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage dont la largeur minimum combinée des marges latérales projetée sera de 4,60 m, au lieu d'une largeur minimum combinée de 8 m tel que prévu au règlement de zonage numéro 211-10.

Si cette dérogation mineure est accordée, elle aura pour effet d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage avec une marge de recul latérale de 2,18 m, ainsi qu'une largeur minimum combinée des marges latérales de 4,60 m.

Désignation de l'immeuble affecté :

Rue Principale
Lot 4 987 395 du cadastre du Québec

Toute personne intéressée peut se faire entendre à la séance publique du 2 octobre prochain OU transmettre ses observations par écrit relativement à cette demande de dérogation mineure à l'attention du conseil municipal. Ces observations peuvent être transmises par courriel au stgabriel@mitis.qc.ca ou par la poste au **248, rue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski (Québec) G0K 1M0**, et être reçues au plus tard le 28 septembre 2023, 16 h 15.

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 17^e jour du mois d'août 2023.

Frédérick Lee
Directeur général et greffier-trésorier



FRÈRES

Samedi 9 septembre

2023 à 20h

au Centre polyvalent
de St-Gabriel-de-Rimouski

Présenté par



35\$ taxes
incluses

Billets disponibles au
418 750-8475



Desjardins



**ENERGIE
98.7**

**102.9
rouge**

**FLO
96.5**

CFYX93

Canada

GRUPEMENT FORESTIER
Métis-Neigette inc.

GESTION **Horizon**

Labatt

JC
ÉQUIPE JONATHAN CASTONGUAY
COURTIERS IMMOBILIERS

ORGANISMES

TÉMOINS D'HIER À AUJOURD'HUI

Ne manquez pas

Le spectacle des 2 frères dans notre centre polyvalent à 20h le 9 septembre 2023.

Billet en vente au coût de 35\$

En ligne - <https://150stgabriel.ca/billetterie/>

Par téléphone - (418) 750-8475 - À la porte le soir du spectacle.



Clin d'œil à la foire des légumes

Au gazebo du centre polyvalent - 9 septembre 2023 - 13h à 18h

13h à 16h La bibliothèque le Bouquinier à 40 ans

Caravan « Livre en fête »

13h Historique et vin d'honneur

13h30 Conte jeunesse – grignotines

14h Vente de légumes et la bibliothèque fête ses 40 ans

Vous souhaitez vendre **les légumes en trop** de votre jardin ou conserve?

Communiquer au (418) 798-8464 pour réserver votre table

15h Hommage à la Foire des légumes

Inauguration de l'arbre du 150e

Capsule temporelle: Les élèves de différents âges encapsulent des messages qui seront ouverts au 175e de Saint-Gabriel.

15h30 Compétitions jeunes

Course en sac de patates, lancer et attraper un ballon d'eau et course à 2 à obstacle.

17h Souper blé d'Inde et hot-dog (2\$ chacun ou 3 pour 5\$)

Pour plus d'information sur les activités du 150^e :

Site Web : www.150stgabriel.ca

Facebook : www.facebook.com/150stgabriel

Par courriel : stgabriel150@gmail.com

Par téléphone auprès des organisateurs :

Louis-Georges Lévesque 418 732-8807

CERCLE DES FERMIERES

Recrutement des membres

Vous êtes toutes les bienvenues à rejoindre le Cercles des Fermières de Saint-Gabriel. C'est le temps de briser l'isolement, si vous avez le goût d'apprendre, de transmettre et de préserver le patrimoine culturel et artisanal ainsi que l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille. Venez adhérer à des valeurs humaines et environnementales fortes, telles que l'accueil, la participation, l'entraide et l'engagement. Vous êtes les bienvenues au Cercle des Fermières de St-Gabriel tout au long de l'année.

Pour plus de renseignements, appeler Dominique Sirois, présidente au **418-798-4269**.

Souper partage

Le 12 septembre à 17h30, apporter votre plat pour le repas.

Réunion à 19h00

Bienvenue à toutes!



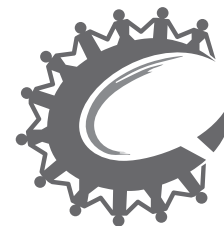
CLUB DES 50 ET PLUS

Il nous fait plaisir de reprendre contact avec la population pour annoncer la reprise des activités de votre CLUB DES 50 ANS ET PLUS SITUÉ AU 104 RUE BERGER.

Nous espérons que ce sera une belle année 2023 2024 et il nous fera plaisir de vous accueillir aux activités. Nous débutons avec la soirée de carte à tous les mercredi soir à partir du 6 septembre 2023, 19h. Il ne faut pas oublier le déjeuner mensuel, dimanche le 17 septembre 2023, entre 9h et midi au montant de 12\$ adultes et 7\$ enfants 6 à 11 ans.

LE CLUB DES 50 ANS ET + DE SAINT GABRIEL à besoin de vous. Nous sommes en manque d'effectifs au CONSEIL ADMINISTRATIF du club. Il y a 3 postes à combler. N'ayez aucune crainte à rejoindre l'équipe du c.a. et à offrir vos services. C'est important de garder notre club opérationnel.. Vous pouvez me rejoindre au 418-798-4639 pour plus d'information. Merci

Jocelyne Brisson
Présidente.



COOP GPS

Assemblée générale annuelle 2023

Lundi 11 septembre 2023 à 19h30

Salle Louis Dupéré au centre polyvalent

103, rue Leblanc



MARCHÉ DES HAUTS-PLATEAUX

Venez manger, acheter vos produits locaux, prendre une petite consommation...

Soyez des nôtres les jeudis jusqu'au 28 septembre.



5 NOVEMBRE

Commémoration des anciens combattants

Aux citoyens et citoyennes de Saint-Gabriel et d'ailleurs et aux familles des militaires

Dans le cadre des activités du 150^e anniversaire de fondation de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, un monument aux Anciens Combattants a été édifié. Pour souligner cet ajout de valeur à notre communauté, le comité organisateur du 150^e ainsi que le comité d'érection du monument préparent une première commémoration des Anciens Combattants sur les lieux mêmes du monument.



C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à participer à ce premier événement dans notre municipalité, qui aura lieu le dimanche 5 novembre 2023. Votre présence apportera de la valeur à ce rassemblement en montrant votre sympathie et votre reconnaissance aux enfants de la municipalité qui se sont engagés ou qui sont engagés présentement à défendre notre pays et sa population.

Vous êtes invités à compter de 10 h 30 au 107, rue Leblanc, à Saint-Gabriel-de-Rimouski. Le déroulement de la commémoration se tiendra de 10 h 45 à 11 h 30. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur pour tous et toutes. Un repas chaud sera servi par la suite. Aux familles des soldats et aux citoyens et citoyennes de la municipalité, un montant de 20 \$ par personne est demandé pour prendre au repas. Les alcools ne seront pas fournis pendant le repas.

Afin de nous aider à planifier le repas, nous vous prions de confirmer votre présence à la commémoration avant le 30 septembre 2023 en répondant le plus tôt possible à l'adresse courriel suivante : levek55@gmail.com. Selon l'affluence des inscriptions, un courriel de confirmation vous sera retourné. Pour réserver votre place, nous vous demanderons d'effectuer votre paiement à ce moment. Les conditions de paiement vous parviendront avec le courriel de confirmation. Notez que le nombre de places est limité et que les confirmations seront allouées selon l'ordre d'arrivée de votre courriel en réponse à votre participation au dîner.

Venez en grand nombre afin de souligner le courage et la détermination des hommes et des femmes de Saint-Gabriel qui ont fait partie de l'armée canadienne depuis 1867.

Camille Lévesque, responsable du comité du monument, 418-723-5695
Louis-Georges Lévesque, président du comité des Fêtes du 150^e.

Pour information :
150stgabriel.ca/
facebook.com/150stgabriki

Suite au décès de dame Françoise Kirallah survenu le 5 juin dernier...

Les membres de la famille Kirallah vous invitent cordialement à se joindre à eux le 9 septembre prochain à la Salle des 50 ans et plus située au 104, rue Berger à Saint-Gabriel après le dépôt des cendres de feu dame Françoise Kirallah au cimetière de St-Gabriel prévu à 13h30.



Guylaine
Quellet

Arrangements floraux

Naissance • Cadeau amitié • Fête • Pierre Tombale

418-866-8735
guylaine.ouellet.15@gmail.com

Représentante
AVON



PETITES ANNONCES

À VENDRE

1 Vitrine : 5 pieds de large par 59 pouces de haut et un chassis de 39 po de large par 59 pouce de haut.

Appelez Clément au **418-798-4444**

À LOUER

Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logement à louer dans une coopérative d'habitation.

Grand 3 ½ et 4½ à prix abordable. Fraîchement peint, chauffé, éclairé et câblé.

Grandes commodités au village (épicerie, quincaillerie, bureau de poste, dépanneur, restaurant, cantine, caisse populaire, service de loisirs et près du Mont-Comi).

Endroit tranquille et paisible.

Pour personne de 50 ans et plus en couple ou personne seule. Réf. Requises.

Pour information : 418- 509-3859



Les Pouces Verts de la Montagne

Vente et Installation de Haie de Cèdres

Service clé-en-main - Auto-Installation - Location d'équipements - Financement disponible.

Promo 2023, à l'achat d'une installation clé-en-main, le 1er taillage est gratuit.

Cèdres de qualité supérieure cultivés en pot

Appelez-nous pour une soumission

Il nous fera plaisir de vous conseiller sur votre projet.

Waren ou Caroline
bur : 418-798-4551
cell : 418-318-2025



Calendrier de collecte des matières résiduelles

2023

| SEPTEMBRE | | | | | | |
|-----------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| OCTOBRE | | | | | | |
|---------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Recyclage

Déchet

Compost

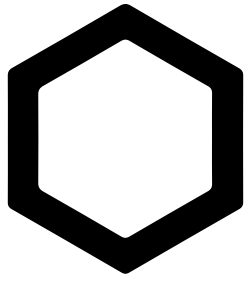
E Encombrants

MARCHÉ PUBLIC
DES
Hauts-Plateaux

SAINT-GABRIEL
DE-RIMOUSKI

TOUS LES JEUDIS
DE 16H00 À 19H00

2023 DU 22 JUIN AU
28 SEPTEMBRE



Desjardins

Caisse de Neigette et Mitis-Ouest

***Au cœur
de votre vie***

Nous sommes accessibles 7 jours sur 7:

Téléphone: 418-723-6798

caisse.t60029@desjardins.com

www.desjardins.com/caisse-neigette-mitis-ouest



1 800 caisses / 1 800-224-7737

[facebook.com\CaisseNeigetteMitisOuest](https://facebook.com/CaisseNeigetteMitisOuest)